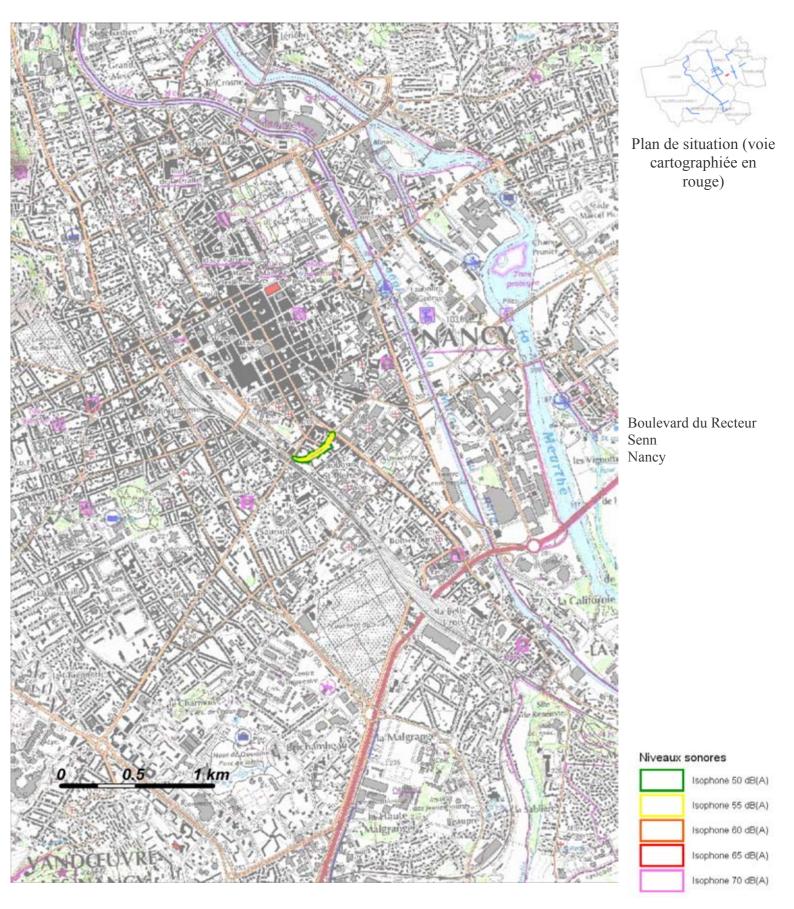


Boulevard du Recteur Senn – Carte A – Indicateur Lden

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement. Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du

Échelle 1:25 000



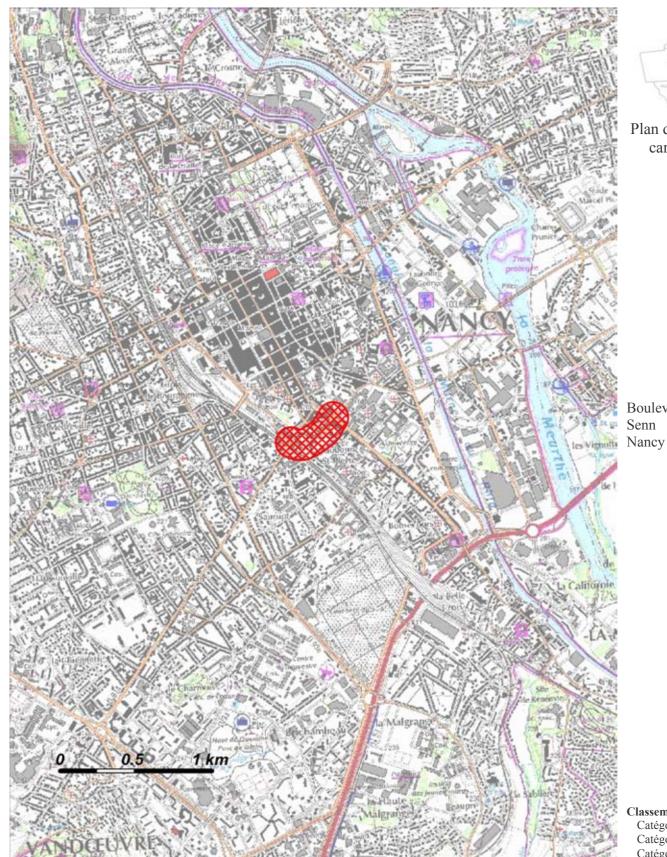
Boulevard du Recteur Senn - Carte A - Indicateur Ln

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement. Plan annexé à l'arrêté préfectoral n°

d.

du

Échelle 1 : 25 000





Plan de situation (voie cartographiée en rouge)

Boulevard du Recteur Senn

## Classement sonore des voies

Catégorie 1 (300 m) Catégorie 2 (250 m) Catégorie 3 (100 m)

Catégorie 4 (30 m)

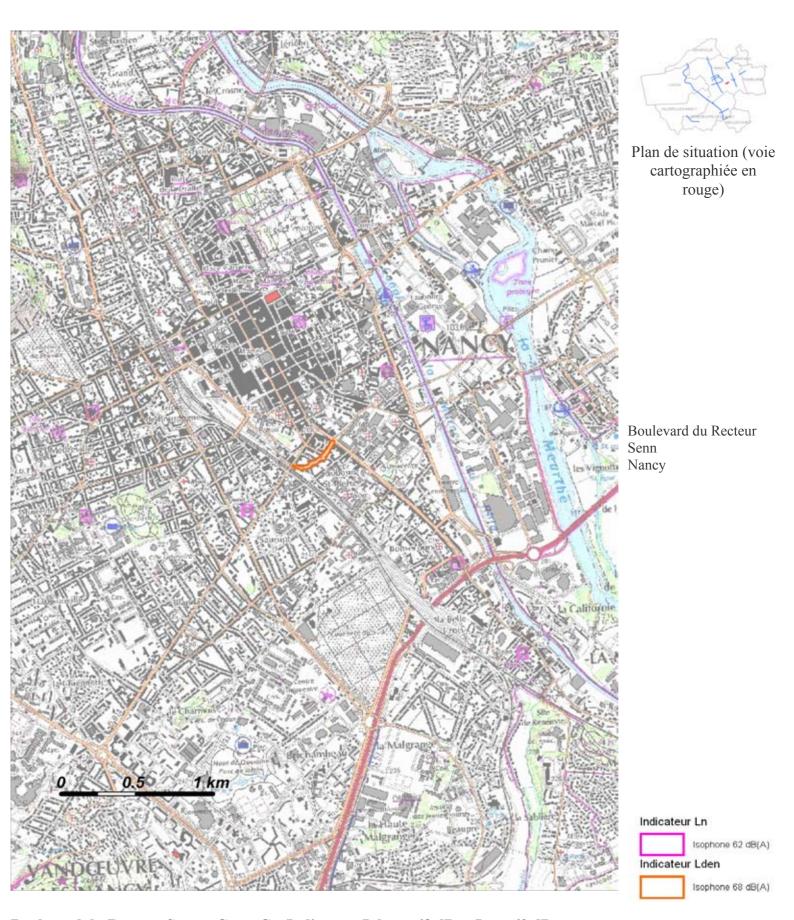
Catégorie 5 (10 m)

## Boulevard du Recteur Senn - Carte B -

## Classement sonore des voies – Secteur affecté par le bruit

Catégories des voies (avec largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord extérieur de l'infrastructure) en application des articles R571-32 et suivants du Code de l'Environnement Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du

Échelle 1:25 000



Boulevard du Recteur Senn – Carte C – Indicateur Lden > 68 dB et Ln > 62 dB Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n°

Échelle 1:25 000